



XXe

UN SIÈCLE D'ARCHITECTURES À GENÈVE
PROMENADES

INFOLIO



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Auteurs

Paolo Amaldi (PA)
Karl Andermatt (KA)
Enis Arikok (EA)
Marcellin Barthassat (MB)
Christian Bischoff (CB)
Eliane Brigger (EB)
Isabelle Claden (IC)
Elena Cogato Lanza (ECL)
Catherine Courtiau (CC)
Mélanie Delaune Perrin (MDP)
Yvan Delemontey (YD)
Alexandre Ducrey (AD)
Christian Dupraz (CD)
Philippe Grandvoinet (PG)
François Joss (FJ)
Alain Léveillé (AL)
Jean-Pierre Lewerer (JPL)
Giulia Marino (GM)
Paul Marti (PM)
François Maurice (FM)
Cecilia Maurice de Silva (CMS)
Pierre Monnoyeur (PMo)
Erwin Oberwiler (EO)
David Ripoll (DR)
Rolf Pfaendler (RP)
Tearanel Te (TT)
Barbara Tirone (BT)
Bruno Vayssière (BV)



A 13

AUTOUR DE LA
VIEILLE-VILLE

PLACE DU BAS-PERRON

Adresse: **place du Bas-Perron**

Architectes: **André Gaillard, François Bouvier**

Artiste: **Gérard Musy (*Perron IV*, sculpture en bronze, 1969-1974)**

Maître de l'ouvrage: **Ville de Genève**

Construction: **1958-1960**

La réalisation de la place du Bas-Perron est l'aboutissement de l'assainissement effectué dans le quartier de la Madeleine. Le Service immobilier de la Ville de Genève organise alors un concours d'architecture pour l'aménagement du bas de la rue du Perron et son lien avec la rue de la Madeleine. Le statut de la Basse-Ville devenant de plus en plus commercial, il s'agit dans ce concours d'imaginer une place publique tout en répondant à la forte pente de la rue. Les architectes lauréats conçoivent un espace généreux – un plateau circulaire – disposé au milieu d'une succession de marches en forme d'hémicycle. Cette astuce géométrique permet de concevoir un espace intermédiaire de qualité, une place protégée de la rue de la Madeleine. Traitée avec des matériaux minéraux, pavés de granit pour le sol, granit pour les marches ainsi que l'usage d'éléments en béton préfabriqués pour les mains courantes et les garde-corps, l'identité de cet espace s'inscrit parfaitement dans le contexte massif des abords de la Vieille-Ville. CD





14

RIEU-PARC

CHAMPEL
FLORISSANT
MALAGNOU,
LE STANDING URBAIN
GENEVOIS

Adresse: 2-16, rue Robert-de-Traz/ 61, route de Florissant

Architectes: **André et Francis Gaillard**

Collaborateurs: **Rodolphe Wagner, François Mentha, Billy Moradpour**

Paysagiste: **Walter Brugger**

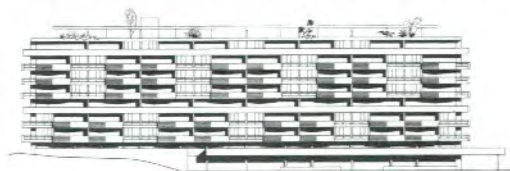
Maître de l'ouvrage: **SI Rieu-Parc**

Construction: **1958-1962**

Situé dans le quartier de Florissant, à l'angle de la rue Robert-de-Traz, l'ensemble résidentiel de Rieu-Parc regroupe deux immeubles de standing entourant un parc privé avec une piscine et ceinturé du côté de la route de Florissant par une galerie marchande, plateforme d'un niveau connectant les deux immeubles de logements.

Les logements en copropriété sont d'une grande diversité, du deux pièces aux huit pièces, voire quatorze pièces dans un cas exceptionnel. Les appartements sont distribués par une trémie verticale contenant les ascenseurs et l'escalier en volée droite, chaque palier est subdivisé en quatorze sous-espaces permettant, par niveau, une grande variété de tailles et d'organisations d'appartements.

La particularité de cet ensemble se lit essentiellement dans le traitement des espaces communs, hall d'entrée au rez-de-chaussée d'une grande clarté, ouvert sur le parc, ainsi que dans l'emploi de matériaux choisis, marbre, pierre, aluminium, bétons préfabriqués. **CD**





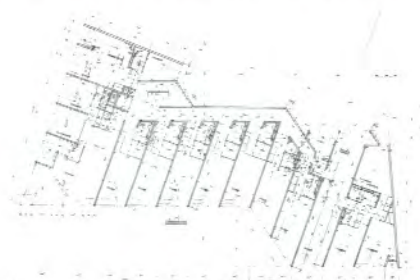
19

SAINT-GERVAIS
ET LES PÂQUIS,
LA GÈNEVE
HÉTÉROGÈNE
ET COSMOPOLITE

IMMEUBLE D'ANGLE

Adresse : 9-11, rue Jean-Antoine Gautier / 55, rue des Pâquis
Architectes : **André et Francis Gaillard, Rodolphe Wagner, François Mentha, Billy Moradpour**
Maître de l'ouvrage : **SI Gauthier-Lac, Pâquis-Lac**
Construction : **1963-1965**

Cet immeuble est implanté à l'angle de la rue Gautier et de la rue des Pâquis. D'une conception très particulière, André et Francis Gaillard ont décidé d'organiser leur plan parallèlement à la rue des Pâquis, provoquant de ce fait une trame structurelle répétitive mais placée en angle par rapport à la façade de la rue Gautier. Une seule cage d'escalier distribue l'ensemble des appartements. Placée dans la cour du côté de la rue des Pâquis, elle organise les paliers et impose un dégagement en coursive afin d'atteindre les studios principalement orientés du côté de la rue Gautier. La volumétrie des attiques reprend les gabarits des toits en pente des immeubles voisins. Malgré l'indépendance très affirmée de cet immeuble par le choix de ses traitements de façade et de la composition plastique des balcons, ainsi que du rez-de-chaussée dégagé, cette réalisation offre une continuité morphologique saisissante ne dénaturant en rien la qualité urbaine de cette portion de ville. Malheureusement, elle est aujourd'hui altérée par le changement récent des fenêtres. **CD**





L 7

MEYRIN,
LA CITÉ SATELLITE
ET LE CERN

DEUX ENSEMBLES DE LOGEMENTS

Adresse: 2-12, rue Gilbert/5A-13B, 2-18, rue de la Golette/
1-11, rue de la Prulay

Architectes: André et Francis Gaillard

Maître de l'ouvrage: SI Cité Meyrin

Construction: 1961-1969

Intervention: rénovation en 2008-2009

La réalisation du groupe locatif «Cité Meyrin» est une opération importante dans le contexte du développement de la cité satellite. Une première construction est implantée le long de l'artère principale menant à Meyrin-Village et s'organise autour d'un parc situé en arrière. La forme en canne de hockey de cet immeuble est dans la lignée des bâtiments articulés qu'affectionnent les frères Gaillard. Au rez sont additionnés des garages et des halls d'entrées traversants, au centre desquels sont placés les escaliers à une volée, orientés parallèlement aux façades. Dans les étages, deux appartements traversants et un petit appartement mono-orienté sont organisés autour de chaque palier. Trois autres barres, de gabarit différent, ont été érigées avec un système de construction

préfabriqué (IGECCO), clairement lisible dans l'assemblage des éléments en béton brut. Les façades côtés chambres présentent une composition avec une texture particulière: leur grille structurelle est remplie de surfaces rectangulaires blanches, accentuant l'expression de la rationalité constructive. CD





N 31
LANCY-ONEX
ET LA CITÉ NOUVELLE

CITÉ-GOLF ET CLAIR-PRINTEMPS

Adresse: 1-35, chemin de la Traille (Cité-Golf), 12-36 chemin de la Traille (Clair-Printemps)

Architectes: André et Francis Gaillard

Collaborateurs: Rodolphe Wagner, François Mentha, Billy Moradpour

Maître de l'ouvrage: SI Cité-Golf, SI Clair-Printemps

Construction: 1958-1961 (Clair-Printemps), 1959-1963 (Cité-Golf)

La réalisation des immeubles de Cité-Golf s'inscrit dans la continuité d'un plan orthogonal développé pour la Cité Nouvelle d'Onex. L'ensemble s'organise autour d'un square généreux qui compose un dégagement au-devant des immeubles réalisés, véritable marque de fabrique des réalisations d'André Gaillard. Au-delà de la qualité des typologies et de la superposition de différents logements, qui s'exprime par une alternance des balcons et des loggias dans le jeu plastique des façades, la nouveauté dans cette opération, construite quelques années après les immeubles de SI Clair-Printemps (12-36, chemin de la Traille) est l'orientation de la trémie d'escalier. Elle se place ici parallèlement à la façade et au milieu de l'immeuble, contrairement aux précédentes réalisations où la distribution se perçoit toujours en façade. La conséquence est intéressante car elle annonce un changement dans la densité des typologies et la profondeur des édifices des futures constructions des frères Gaillard. CD





23
LANCY-ONEX
ET LA CITÉ NOUVELLE

ÉCOLE D'ONEX-PARC

Adresse : 81-83, avenue du Bois-de-la-Chapelle

Architectes : André Gaillard, Maurice Cailler

Ingénieurs : Perreten & Milleret, A. Morel, Hubert Rigot, Samuel Rieben, G. Albin

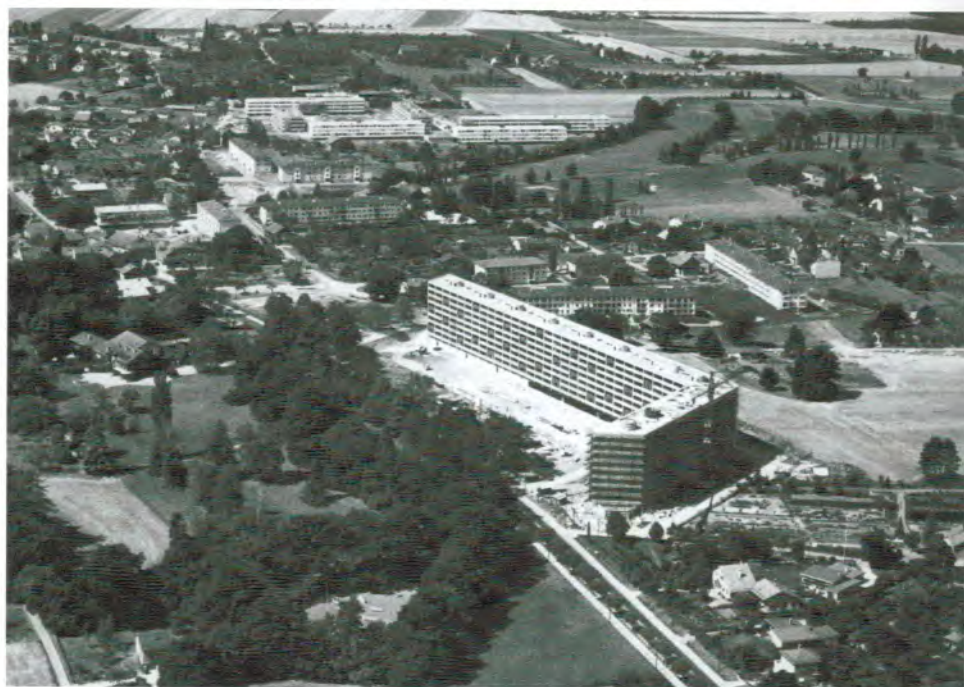
Maître de l'ouvrage : Commune d'Onex

Construction : 1964-1968

Réalisée dans le cadre du développement des équipements publics nécessaires à l'organisation de la Cité Nouvelle d'Onex, l'école d'Onex-Parc est un ensemble composé de 32 classes primaires et enfantines, un restaurant scolaire, un équipement sportif et diverses classes spécialisées et associatives. Intégré dans un contexte regroupant, au pourtour de l'école, des logements, le groupe scolaire offre, avec d'autres équipements, un programme important associé à un espace public ainsi qu'un parking.

L'organisation spatiale de l'école se traduit par l'implantation de deux corps de bâtiment de deux étages, parallèles mais décalés afin de permettre une unique orientation des classes vers le sud-est. Huit groupes de deux classes par étage constituent les unités didactiques (8 x 4 classes), chaque unité bénéficie d'un escalier de liaison entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Entre les deux corps principaux s'inscrit une rue couverte de liaison, une dalle à nervures, suspendue à la structure principale, qui constitue à la fois le préau couvert et la particularité plastique de cette école. CD





N 24

LANCY-ONEX
ET LA CITÉ NOUVELLE

ONEX-PARC

Adresse: 2-16, rue des Bossons/1-7, rue des Grand-Portes

Architectes: **André Gaillard, Maurice Cailler, Dominique Reverdin**

Maître de l'ouvrage: **SI Onex-Parc**

Construction: **1960-1962**

Initialement conçue dans le cadre d'un plan d'ensemble d'un quartier d'habitation, la réalisation de l'immeuble d'Onex-Parc est à comprendre comme la trace d'un développement plus vaste mais certainement plus approprié à l'échelle du territoire. Le quartier projeté en 1958 et nommé « unité résidentielle » était composé de six édifices longs et articulés disposés en périphérie des parcelles concernées dégagant des espaces verts au centre du plan. Ce principe déjà réalisé et vérifié à Morillon-Parc était constitué de bâtiment de faible hauteur, trois niveaux sur rez-de-chaussée le tout en relation intense avec l'environnement des espaces publics, et les cheminements d'accès. Le projet réalisé conserve donc l'empreinte d'un des six immeubles, mais subit la densité imposée par le plan directeur de l'époque qui n'a plus rien à voir avec l'étude projetée par les architectes quelques années auparavant. André Gaillard développera sur ce projet une démarche de pré-fabrication lourde afin de rationaliser au plus près cette construction dans le cadre économique imposé. **CD**

